



École
nationale
des
chartes



L'École nationale des chartes propose trois diplômes (diplôme d'archiviste paléographe, master, doctorat) aux étudiants en histoire et lettres, ainsi qu'une offre de formation continue aux professionnels de la conservation et de la diffusion du patrimoine.

DIPLÔME D'ARCHIVISTE PALÉOGRAPHE

Une formation d'excellence à la recherche historique, dans une approche pluridisciplinaire combinant l'apprentissage de disciplines rares et l'élaboration d'une thèse sur un sujet d'histoire, d'histoire de l'art ou de philologie. Un recrutement sélectif sur concours national, en partie dans le cadre de la Banque d'épreuves littéraires, après deux années de classes préparatoires. Un statut d'élève fonctionnaire stagiaire, en contrepartie d'un engagement décennal au service de l'État ou des collectivités territoriales. Les principaux débouchés sont proposés dans les corps de conservation (patrimoine et bibliothèques) après formation d'application à l'Inp ou à l'Enssib. Une scolarité de trois ans neuf mois, comprenant deux stages longs et l'ensemble des disciplines suivantes :

- paléographie latine et française ;
- institutions, diplomatique et archivistique, du Moyen Âge à nos jours ;
- archives orales ;
- histoire du droit civil et canonique ;
- codicologie ;
- ecdotique ;
- histoire du livre ;
- techniques de l'estampe ;
- histoire des industries culturelles et des médias ;
- latin médiéval et néo-latin ;
- philologie romane ;
- histoire de l'art, de l'antiquité tardive à nos jours ;
- archéologie ;
- humanités numériques ;
- langues vivantes.

MASTERS

TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES APPLIQUÉES À L'HISTOIRE

OBJECTIFS : former des spécialistes des sciences historiques ainsi que des technologies numériques et du Web pour la diffusion et la valorisation en ligne des contenus patrimoniaux des musées, bibliothèques et services d'archives, ou pour le traitement et l'exploitation de données historiques à des fins de recherche.

SCOLARITÉ de deux années, accessible aux titulaires d'une licence.

Deux parcours sont proposés en première année de master : archives ; livres et médias. La possibilité est ouverte d'obtenir le diplôme en VAE.

Exemples de matières enseignées :

- **en première année**, selon le parcours choisi : paléographie française et latine ; institutions, diplomatique, archivistique médiévales, modernes et contemporaines ; histoire du livre manuscrit et imprimé ; histoire des industries culturelles et des médias ; initiation à XML ; enjeux et stratégies autour du document numérique ; langues vivantes.
- **en deuxième année** : les documents numériques ; signalement et description structurés des documents ; structuration des données (bases de données, balisage XML) ; publication électronique et programmation pour le Web ; conception et réalisation d'applications documentaires pour le Web ; pérennisation de l'information numérique ; langues vivantes.

HUMANITÉS NUMÉRIQUES

OBJECTIFS : conçu dans le cadre de la l'Université PSL, le master « Humanités numériques » cumule une formation exigeante en humanités, se fondant sur les enseignements existant dans les établissements participant au master, avec une formation aux problématiques des humanités numériques et des méthodes computationnelles.

SCOLARITÉ de deux années accessible aux titulaires d'une licence. En première année, les étudiants suivent un tronc commun d'humanités numériques, auquel s'ajoutent des enseignements propres à leur discipline (histoire, philologie, lettres, archéologie, sciences sociales, etc.). La deuxième année est validée pour moitié par l'écriture et la soutenance d'un mémoire de recherche, encadré par un directeur dans la spécialité de l'étudiant ainsi que par un tuteur pour les aspects numériques.

Exemples de séminaires proposés et de matières enseignées : algorithmie et programmation pour les humanités ; modélisation et structuration des données ; exploitation et fouille de données structurées ; méthodes quantitatives et modélisation mathématique en SHS ; management et gestion de projet informatique ; traitement automatique de la langue et analyse sémantique ; philologie numérique ; traitement et analyse de l'information spatialisée ; traitement automatique de l'image ; analyse de réseaux.

HISTOIRE TRANSNATIONALE

OBJECTIFS : créé conjointement par l'École nationale des chartes et l'École normale supérieure, membres de la l'Université PSL, ce master (M1 et M2) vise à former des étudiants à la théorie et à la pratique de l'histoire des mondialisations, des interactions et des connexions. Cette formation est interdisciplinaire et tournée vers l'international. L'équipe pédagogique est composée de professeurs des deux établissements.

SCOLARITÉ de deux années, accessible aux titulaires d'une licence.

ÉTUDES MÉDIÉVALES

OBJECTIFS : former à la recherche littéraire sur les textes médiévaux.

SCOLARITÉ de deux années, accessible aux titulaires d'une licence.

Exemples de séminaires proposés et de matières enseignées :

histoire littéraire du Moyen Âge ; écriture des savoirs et culture médiévale ; systématique historique de la langue française ; théories et pratiques de l'édition de textes du Moyen Âge et de la Renaissance ; le manuscrit médiéval ; anglais et allemand médiévaux ; français médiéval ; linguistique romane ; latin ; paléographie.

Spécialité de master délivrée en cohabilitation avec les universités de Paris III Sorbonne-Nouvelle et de Paris IV-Sorbonne et l'École normale supérieure (Ulm).

DOCTORAT

L'École nationale des chartes délivre le doctorat dans l'ensemble des disciplines qu'elle enseigne (histoire, lettres, histoire de l'art, archéologie), en co-accréditation avec l'École pratique des hautes études, d'une part, et avec l'Université de Paris IV-Sorbonne, d'autre part.

Elle propose un parcours doctoral adapté aux conservateurs en activité.

FORMATION CONTINUE

L'École des chartes propose des formations de courte durée à la demande et des cycles de formation annuels. Ils sont destinés aux professionnels des métiers de la conservation patrimoniale et de la recherche, et à tout public désireux d'approfondir les connaissances dans les domaines de l'histoire, des patrimoines, de l'archivistique, de la paléographie et des humanités numériques.